

Membres en exercice	20
Membres présents	15
Pouvoirs	0
Votes :	
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0

Envoyé en préfecture le 20/11/2024

Reçu en préfecture le 20/11/2024

Publié le

ID : 025-200066264-20241112-D18_2024-DE



DELIBERATION N° 18/2024

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 – FONGIBILITE DES CREDITS

Le Conseil d'administration de l'Agence départementale d'appui aux territoires, convoqué le 21 octobre 2024, s'est réuni le 12 novembre 2024 à Besançon, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN, Présidente de l'ADAT.

Etaient présents les membres de l'Agence suivants :

Gabriel BAULIEU, Olivier BILLOT, Elisabeth BROSSARD, François CUCHEROUSSET, André-Marie DEPOUTOT, Marie-Christine DURAI, représentant Damien CHARLET, Magali DUVERNOIS, représentant Géraldine LEROY, Michel LAURENT, Thierry MAIRE DU POSET, Daniel PERRIN, Charles PIQUARD, Géraldine TISSOT-TRULLARD, Michel VIENET, Martine VOIDEY

Etaient excusés les membres de l'Agence suivants :

Marie-Noëlle BIGUINET, Marie-France BOTTARLINI, Damien CHARLET, représenté par Marie-Christine DURAI, Monique CHOUX, Charles DEMOUGE, Patrick GENRE, Raphaël KRUCIEN, Géraldine LEROY, représentée par Magali DUVERNOIS, Arnaud MARTHEY, Thierry VERNIER

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de l'ADAT ;

Vu la délibération n°07/2024 en date du 12 mars 2024 approuvant le budget primitif 2024

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

APPROUVENT à l'unanimité la Décision modificative n° 1, comme suit :

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-62268 : Autres honoraires, conseils..	2 200.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-62871 : Remboursements de frais à la collectivité de rattachement	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	10 200.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64111 : Personnel titulaire - Rémunération principale	0.00 €	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65811 : Droits d'utilisation - Informatique en nuage	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00 €	200.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges spécifiques	0.00 €	200.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	10 200.00 €	10 200.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R-281848 : Amort. autres matériels de bureau et mobiliers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	500.00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	500.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	0.00 €	500.00 €
Total Général		0.00 €		500.00 €

CONFIRMEMENT, l'autorisation donnée à l'exécutif de l'ADAT de procéder pour l'exercice 2024 à des virements de crédit de chapitre à chapitre au sein de la même section (à l'exclusion des dépenses de personnel) et dans la limite du plafond de 7.5 %.

La Présidente de l'ADAT,

Christine BOUQUIN

Envoyé en préfecture le 20/11/2024

Reçu en préfecture le 20/11/2024

Publié le

ID : 025-200066264-20241112-D18_2024-DE

